



PERMIS C1

Agrément Préfectoral 1^{er} juin 2017

OBJECTIF

Etre capable de conduire un véhicule de transport de marchandises d'un PTAC de 7t5 maximum isolé ou attelé d'une remorque dont le PTAC est ≤ à 750 kg

CONDITIONS REQUISES

Etre âgé de 18 ans, être titulaire du permis de conduire de la catégorie B
Avoir satisfait à une évaluation de départ et apte à la visite médicale préfectorale.

PROGRAMME DE FORMATION

Cette formation doit amener le stagiaire à un niveau de savoir, savoir-faire et savoir être, relatifs notamment aux opérations préalables de sécurité.

Sont respectivement concernées les matières suivantes :

- ❖ La réglementation des transports
- ❖ Le code de la route
- ❖ La sécurité et la signalisation routière
- ❖ Les facteurs de sécurité liés au chargement
- ❖ Les vérifications du véhicule avant le départ
- ❖ Réaliser un dételage et un attelage
- ❖ La réalisation d'une manœuvre
- ❖ La circulation en agglomération sur route et autoroute

CONTENU

- Questions écrites -
- Différentes étapes -

Compétence 1

Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul

Compétence 2

Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ.

Maîtriser le véhicule en marche arrière – Effectuer des arrêts de précision.

Compétence 3

Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction.

Compétence 4

Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.

Compétence 5

Connaître les situations présentant des difficultés particulières

- Exercices de maniabilité sur piste privée
- Circulation en situation réelle

DUREE et VALIDATION : 70 h sans ETG ou 105 H avec CODE